

Durée : 1 jour

Présentiel ou distanciel

En continu

Descriptif d'Action de Formation

MODALITES D'ACCES :

- Membres élus ou candidats (titulaires/suppléants) CSE

OBJECTIFS :

- Connaître et maîtriser la législation sociale concernant le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Clarifier son rôle et ses responsabilités en tant que référent, ainsi que ceux de ses interlocuteurs
- Gérer des situations de crise liées à ces problématiques

PREREQUIS :

- Aucun

METHODES MOBILISEES :

- Transmission d'une synthèse du cours sous format PPT
- Mise en commun des savoirs et des expériences, sous forme d'échanges, de travaux pratiques et d'études de cas,
- Élaboration collective des acquis en fin de formation
- Exercice de construction de bilan et compte de résultat

INTERVENANT(S) :

- Consultant sénior avec expérience dans le domaine (juridique et pratique)

EVALUATION & INDICATEURS DE RESULTATS :

- QCM en cours et fin de formation
- Depuis 1998, nous avons formés plus de 2500 bénéficiaires sur cette action de formation, le taux de recommandation est de 100% pour l'année 2023

ACCESSIBILITE / CONTACT : Nos prestations sont accessibles aux PSH et Dorothée Ousset (dorothee.ousset@groupequorum.com) se tient à votre écoute pour étudier tout aménagement nécessaire

TARIF : INTER : 640 € / personne INTRA : nous consulter

DATES : suivant convention

MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES :

- Etablissement d'un devis et d'une convention détaillée,
- Transmission préalable des mails des participants
- La formation est mise en œuvre après validation du commanditaire arrêtée d'un commun accord

DESCRIPTIF :

- 1 Mesurer les enjeux juridiques, financiers, managériaux et médiatiques d'une situation de harcèlement**
- 2 Le harcèlement : comment le définir et le prévenir ?**
 - Définition des concepts
 - Le cadre légal et le risque juridique
 - Distinguer Harcèlement Moral (HM) de Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (HS & AS)
- 3 Face à un signalement : comment réagir ?**
 - Les différents types de postures
 - Le traitement du signalement
- 4 Les techniques d'écoute active**
 - Rappel des techniques
 - Mise en application via un cas pratique
- 5 Maîtriser le dispositif de prévention de l'entreprise et mobiliser les acteurs internes et externes**
 - De la prévention du HM à la prévention des RPS
 - Les rôles respectifs des différents acteurs de prévention
 - Prendre appui sur le dispositif de prévention de l'entreprise